

LE PREMIER MINISTRE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

PROJET DE LOI
AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITE PORTANT
MODIFICATION DES DISPOSITIONS DU TRAITE DE L'UNION
MONETAIRE OUEST AFRICAINE DU 20 JANVIER 2007 RELATIVE
A LA DENOMINATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE
PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS,
ADOPTÉE A ABIDJAN, LE 12 JUILLET 2019

Adopté par le Gouvernement

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification du traité portant modification des dispositions du traité de l'union monétaire Ouest africaine du 20 janvier 2007 relative à la dénomination du conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers, adoptée à Abidjan, le 12 juillet 2019.

Article 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Lomé, le 09 octobre 2020


Victoire S. TOMEGA-H-DOGBE